

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 22/10/2020 :

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

- **COVID-19 :**

La Direction nous a donné les chiffres liés à la COVID-19 pour la journée du **21 octobre 2020** :

- 8 agent·es ont la COVID-19
- 9 agent·es sont considéré·es comme cas contact par la CPAM.

Pour la Direction, l'enjeu principal est la surveillance de l'émergence d'éventuels « clusters » au sein de nos services. C'est dans cette démarche qu'un nouveau message a été envoyé aux chef·fes de services afin qu'ils rappellent aux agent·es l'importance du respect des gestes barrières, du port du masque dans les bureaux et de l'aération de locaux.

Concernant l'aération des locaux, **Solidaires Finances Publiques 77** a précisé que sur la nouvelle antenne de Savigny-le-Temps, les fenêtres ne disposant pas de poignées ne peuvent s'ouvrir, il est donc impossible pour les collègues d'aérer. La Direction a répondu qu'elle allait étudier le problème et voir s'il était possible de faire en sorte que les fenêtres puissent être ouvertes en toute sécurité pour les agent·es ou s'il existait une méthode alternative pour désinfecter l'air des locaux.

- **COVID - Cas contact :**

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction de rappeler à l'ensemble des chef·fes de service la procédure à suivre pour les cas contact et la situation administrative des agent·es dans cette situation. En effet nous avons constaté que pour une même situation, la situation administrative des agent·es n'était pas la même (ASA, arrêt maladie ...).

La Direction nous a indiqué qu'un message avait déjà été envoyé aux chef·fes de services afin qu'il y ait une harmonisation des situations des agent·es.

- **Masques « Dim » :**

La Direction a tenu à rappeler que les masques distribués aux collègues ont été fournis par la Préfecture dans le cadre d'une commande nationale. Lors de la première distribution de juin aucun n'était des masques « Dim ». La Direction a cependant reçu des masques « Dim » lors de la seconde dotation et ceux-ci ont été principalement distribués aux nouveaux·elles arrivant·es sur le département.

La liste des personnes en possession de ces masques est connue de la Direction. Suite à la demande de **Solidaires Finances Publiques 77**, les agent·es concernés ont été contacté·es directement par la Direction afin qu'ils n'utilisent plus ces masques par mesure de précaution. Une nouvelle dotation de masque lavable leur a donc été envoyée.

La Direction devrait par le biais d'un message sur Ulysse 77 informer les agent·es que s'il·elles n'ont pas été contacté·es par la Direction c'est qu'il·elles n'ont pas eu ce type de masque.

- **Télétravail – Taux de télétravailleur·euses :**

Pour la Direction, il y a une volonté très nette de la Direction Générale de développer le télétravail et un message a été envoyé aux chef·fes de service dans ce sens. La Direction a rappelé que la cible de télétravailleurs était de 40 %, agent·es nomades (vérificateurs, huissiers...) inclus.

Pour **Solidaires Finances Publiques 77**, les agent·es « nomades » ne doivent pas être pris en compte dans le décompte des télétravailleur·euses car s'il·elles sont équipé·es d'ordinateur portable c'est pour l'exercice de leurs missions au cours de leurs différents déplacements et non pour télétravailler. Pour que le taux d'agent·es équipé·es en télétravail soit plus juste, il conviendrait de calculer ce taux en prenant en compte les agent·es présent·es physiquement dans les services types SIE ou SIP, SPL..., nous constatons alors que le taux d'équipement est très loin de la cible des 40 %.

La Direction partage ce constat mais se retranche derrière le manque de moyens matériels. Elle nous annonce qu'il va être demandé aux agent·es « nomades » de télétravailler et de ne plus se rendre au bureau mis à part pour des réunions par exemple.

- **Télétravail – Agent·es fragiles et vulnérables :**

Les agent·es vulnérables au sens du décret du 29/08/2020 sont tous équipés pour télétravailler. Concernant les collègues fragiles au sens de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique l'équipement est en cours de déploiement pour télétravailler de 2 à 3 jours par semaine.

Solitaires Finances Publiques 77 est revenu sur la suspension par le Conseil d'État du Décret du 29/08/2020 portant sur les critères de vulnérabilités face à la Covid-19. En effet le juge des référés du Conseil d'État a estimé que la cohérence des nouveaux critères n'a pas été justifiée par le Gouvernement. De ce fait, les critères retenus pour la vulnérabilité sont ceux du décret du 5 mai 2020. Dans ce contexte **Solitaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction que les agent·es concerné·es par les critères de vulnérabilité du décret du 5 mai 2020 soient placé·es en télétravail 5 jours par semaine comme elle l'avait prévu pour les agent·es vulnérables au sens du décret du 29 août 2020 ou à défaut en ASA.

La Direction nous a répondu que, pour le moment, la DG n'avait pas prévu de revenir sur la circulaire qui découlait du décret du 29/08/2020, elle applique donc toujours cette circulaire soit 2 à 3 jours de télétravail par semaine pour ces agent·es. De plus les médecins de prévention ont revu l'ensemble des dossiers des agent·es fragiles et ont préconisé des aménagements pour les jours de présence au bureau (ex : bureau individuel). La Direction continue donc à appliquer une circulaire qui se base sur un décret suspendu...

- **Télétravail – Matériel informatique :**

Solitaires Finances Publiques 77 est revenu sur la communication faite par le Directeur Général sur l'utilisation des « Tiny » pour le télétravail. Pour le moment la Direction ne prévoit pas cette possibilité sur le Département et évoque des contraintes techniques. **Solitaires Finances Publiques 77** a donc indiqué que cette solution était déjà utilisée par d'autres départements d'Île-de-France pour permettre à un maximum d'agent·es de télétravailler en l'absence de dotation suffisante en ordinateur portable.

D'après la Direction, il y a une quinzaine de jour lors d'une audioconférence le Directeur de la DiSI Île-de-France n'a pas évoqué cette possibilité. Pour **Solitaires Finances Publiques 77**, même s'il y a des contraintes techniques notamment l'absence de Wi-fi et l'obligation d'être relié en filaire à la box internet, cette possibilité doit être proposée aux agent·es qui pourrait matériellement respecter ces contraintes. La Direction va prendre contact avec la DiSI pour savoir s'il est effectivement possible de mettre en place le télétravail avec la solution « Tiny ». Une dotation supplémentaire d'ordinateurs portables devrait arriver courant novembre, la Direction n'en connaît pas le volume.

Solitaires Finances Publiques 77 est revenu sur la réflexion que menait la Direction sur l'éventuel partage de l'ordinateur portable par deux agent·es afin d'augmenter le nombre de télétravailleur·euses, cette possibilité étant offerte aux agent·es dans d'autres Directions de la région. La Direction nous a indiqué que techniquement il était possible d'envisager le partage d'ordinateur, mais que sa mise en place serait compliquée notamment pour l'utilisation de la messagerie qui implique d'effectuer de nombreuses manipulations techniques. De plus d'après la Direction, le Directeur Général, dans son dernier message, excluerait le recours à cette pratique. **Solitaires Finances Publiques 77** cherche encore ce passage dans le dernier message du DG.

La Direction nous a indiqué qu'il restait une centaine d'agent·es à équiper et que nous allions donc atteindre 500 agent·es équipé·es pour le télétravail.

- **Télétravail avec convention :**

Solitaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction de confirmer les propos tenus lors du groupe de travail, à savoir que les agent·es en télétravail avec convention verront celle-ci se prolonger automatiquement en 2021 puisque la DDFiP 77 ne compte pas faire de campagne officielle cette année.

La Direction a répondu qu'effectivement pour le moment il n'y a pas de campagne, nous restons donc en période transitoire. La Direction attend les instructions de la Direction Générale concernant les prorogations des conventions 2020 pour 2021, mais elle estime qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, la

tendance ne va pas à la restriction du télétravail. Les agent·es n'ayant pas de convention peuvent effectuer une demande, si le télétravail est autorisé, les agent·es n'auront pas de convention mais simplement une décision administrative écrite des chef·fes de service.

- **Listes d'aptitudes :**

- **C en B en chiffres :**

- 37 demandes ont été déposées cette année
- 12 dossiers faisaient apparaître une aptitude confirmée au grade supérieur
- 7 à 8 dossiers vont être proposés à la Direction Générale
- cette année la potentialité pour la DDFiP 77 est de 5 passages de C en B

- **B en A en chiffres :**

- 57 demandes ont été déposées cette année
- 5 dossiers faisaient apparaître une aptitude confirmée au grade supérieur
- 2 dossiers vont être proposés à la Direction Générale
- cette année la potentialité pour le DDFiP 77 est de 1 passage de B en A

La Direction nous a indiqué avoir étudié les dossiers qui présentaient une aptitude confirmée au grade supérieur et pour les départager avoir analysé l'ensemble de la notation.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à avoir la liste des demandes déposées, la liste des dossiers présentant une aptitude confirmée au grade supérieur, ainsi que la liste des dossiers qui seront transmis à la Direction Générale. La Direction a refusé de nous transmettre les documents demandés car étant donné qu'il n'y a plus de CAPL concernant les listes d'aptitude, la Direction Générale n'a pas prévu des transmissions de documents. La liste des dossiers envoyés à la Direction Générale sera publiée sur Ulysse 77 prochainement.

- **Affectation des B stagiaires :**

- les dates :

- Ouverture d'ALOA : 22 octobre
- Fin de la saisie des vœux : 4 novembre

- Quel est le nombre d'emplois vacants dans le département ?

Une mise à jour est en cours notamment concernant les départs à la retraite à venir, mais pour le moment la Direction nous annonce environ 7 emplois vacants pour 56 arrivées prévues.

- Solidaires Finances Publiques 77 demande à obtenir la liste des emplois vacants du département :

La Direction n'a jamais fourni ce genre de liste, notre demande a donc été rejetée. La Direction a néanmoins indiqué qu'au vu du nombre d'arrivées et du peu de postes vacants, les stagiaires B seront affectés en surnombre (soit en ALD local).

- Solidaires Finances Publiques 77 a demandé quelle va être l'articulation entre les affectations des stagiaires et celles des agent·es touché·es par une restructuration au 1^{er} janvier 2021 :

La Direction indique qu'elle prendra en compte le changement d'affectation des agent·es dont le poste est restructuré au 01/01/2021 pour procéder à l'affectation des stagiaires.

- Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si une réunion d'information entre la Direction et les Organisations Syndicales allait être organisée comme cela a été le cas pour les mouvements locaux :

La Direction nous a répondu qu'une réunion était prévue afin que nous puissions aborder des cas particuliers concernant l'affectation des B stagiaires.

- Solidaires Finances Publiques 77 a demandé quel serait le référentiel des vœux de l'application ALOA car il y avait eu un oubli lors du dernier mouvement local, en effet l'antenne de Nemours du SIE de Melun n'était pas proposée alors qu'il y a un poste de A et 4 postes de B au TAGERFiP :

La Direction nous a répondu qu'il s'agissait du même référentiel que pour le mouvement local et que notre remarque concernant Nemours était justifiée. De ce fait la Direction va adresser un message à

l'ensemble des B stagiaires pour leur indiquer l'oubli de ce service dans la liste des vœux afin que ceux ou celles qui souhaiteraient ces postes puissent l'indiquer dans le bloc note d'ALOA.

- Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si l'affectation des B stagiaires allait être modifiée entre leur stage pratique et leur prise de poste effective étant donné qu'il·elles seront pour la plupart « ALD local » :

Pour le moment la Direction n'a pas prévu de changer l'affectation des stagiaires au 1^{er} Septembre 2021, mais nous rappelle qu'en cas de demande de l'agent·es il sera possible d'étudier le changement de service tout en tenant compte de la spécialité. Étant donné qu'il y aura un mouvement local entre temps, les stagiaires B ne devraient pas être amené·es à changer d'affectation. Afin de coller au mieux aux besoins, la Direction va demander aux chef·fes de service de faire un recensement des départs à la retraite jusqu'à la fin de l'année 2021.

La Direction nous fait part de son inquiétude concernant les suppressions de poste en lien avec la démétropolisation des services, car celles-ci ne sont pas encore connues et elles vont impacter les affectations en local. Habituellement, à cette période, la Direction a connaissance du volume de l'ensemble des suppressions d'emplois de l'année à venir.

- **La restauration collective :**

Au vu de la situation sanitaire en Île-de-France, les restaurateur·rices ont vu des modifications concernant leur fonctionnement, **Solidaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction si des modifications des protocoles sanitaires étaient prévues dans nos restaurants administratifs et inter-administratifs. La Direction nous a répondu que l'ensemble des mesures imposées étaient bien respectées et qu'aucune consigne n'avait été donné pour modifier les protocoles en place. !

- **Accueil du public :**

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction jusqu'à quand était prévue la présence des vigiles sur certains de nos sites. Elle nous a répondu que, pour le moment, les contrats avaient été pris jusqu'au 31 octobre, seul le site de Chelles est assuré de la présence d'un vigile jusqu'au 20 décembre 2020. Une demande de devis complémentaire allant jusqu'au 20 décembre avait été faite pour les autres sites disposant actuellement de vigiles. Concernant leur présence à compter du 1^{er} janvier, la Direction attend les consignes de la DG.

- **Budget participatif :**

La Direction nous a informé de la mise en place de budgets participatifs sur deux sites (Provins et la Paierie Départementale). En concertation avec les agent·es ce budget doit servir pour améliorer les conditions de vie au travail ou participer à une démarche éco-responsable par exemple.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé que ce point nous soit présenté en CTL et non en audioconférence.

- **Le Nouveau Réseau de Proximité :**

La Direction nous a indiqué que la décision du Ministre concernant le NRP 2021 n'était pas encore connue, mais que la DG avait demandé aux Directions de tout préparer, notamment au niveau informatique, pour la mise en place des restructurations au 1^{er} janvier 2021. La Direction pense que la décision devrait être prise début novembre par le Ministre.

La Direction est également en attente de la nomination des « Conseillers aux Décideurs Locaux », la liste des nommé·es est prête.

Ces informations devraient nous être communiquées dans le cadre du prochain CTL qui doit avoir lieu le 6 novembre.